



Assemblée générale

Distr. générale
23 mars 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019**

Titre II Affaires politiques

Chapitre 6 Utilisations pacifiques de l'espace

[Programme 5 (plan-programme biennal pour la période 2018-2019)]***

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	2
Orientation générale	2
Vue d'ensemble des ressources	3
Autres éléments d'information.	5
Programme de travail	7
 Annexes****	
I. Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2018-2019	14
II. Produits de l'exercice 2016-2017 non reconduits en 2018-2019.	15

* Nouveau tirage pour raisons techniques (16 mai 2017).

** Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra sous la cote [A/72/6/Add.1](#).

*** [A/71/6/Rev.1](#).

**** L'annexe énumérant les mesures prises pour donner suite aux recommandations des organes de contrôle est sans objet et ne figure donc pas dans le présent chapitre.



Vue d'ensemble

Tableau 6.1 **Ressources financières**

(En dollars des États-Unis)

Montant des crédits ouverts pour 2016-2017	7 222 600
Autres variations	(60 700)
Montant proposé par le Secrétaire général pour 2018-2019 ^a	7 161 900

^a Aux taux révisés de 2016-2017.

Tableau 6.2 **Postes**

	Nombre	Classe
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2016-2017	23	1 D-2, 1 D-1, 2 P-5, 7 P-4, 4 P-3, 3 P-2/1, 5 G(AC)
Postes proposés pour l'exercice biennal 2018-2019	23	1 D-2, 1 D-1, 2 P-5, 7 P-4, 4 P-3, 3 P-2/1, 5 G(AC)

Orientation générale

- 6.1 L'objectif du programme est de promouvoir la coopération internationale concernant l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace aux fins du développement économique, social et scientifique, notamment au profit des pays en développement. Les textes portant autorisation du programme et en définissant l'orientation générale sont les résolutions de l'Assemblée générale et les décisions du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, créé en 1959 par la résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée.
- 6.2 Les principales fonctions du Bureau des affaires spatiales au titre du programme sont les suivantes : prestation de services de secrétariat au Comité et à ses organes subsidiaires; mise en œuvre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales (résolutions 2601 A (XXIV) et 37/90); mise en œuvre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER) (résolution 61/110); exécution des tâches assignées au Secrétaire général par les traités et principes des Nations Unies sur l'espace extra-atmosphérique et les résolutions connexes (résolutions 1721 B (XVI), 2222 (XXI), 2345 (XXII), 3235 (XXIX), 47/68, 59/115 et 62/101); et coordination des activités spatiales au sein du système des Nations Unies [résolution 3234 (XXIX)]. Le Bureau assure également le secrétariat exécutif du Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite et de son Forum des fournisseurs (résolutions 61/111 et 64/86) et s'acquitte d'autres mandats que l'Assemblée lui a confiés dans d'autres résolutions, tels que les mandats concernant les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales (résolutions 68/50, 69/38, 70/53 et 71/42).
- 6.3 Le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales a pour mandat de promouvoir une plus grande coopération dans le domaine des sciences et techniques spatiales et de

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et organigrammes : BO = budget ordinaire; DG = détachement à titre gracieux; G(AC) = agent des services généraux (Autres classes); RxB = ressources extrabudgétaires.

renforcer les capacités en la matière. Il a notamment pour priorités de renforcer les capacités nationales dans les domaines des sciences spatiales fondamentales, des techniques spatiales fondamentales et de l'exploration spatiale par l'homme, et de promouvoir le système mondial de navigation par satellite et l'application intégrée des techniques spatiales dans les domaines de la santé mondiale, de la gestion des catastrophes, des changements climatiques, de l'aide humanitaire, de la surveillance de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles.

- 6.4 Le programme UN-SPIDER a été mis en place afin de garantir l'accès universel à tous les types d'informations et de services spatiaux utiles pour la gestion des catastrophes et d'appuyer le cycle complet de la gestion des catastrophes. Voie d'accès aux informations d'origine spatiale à l'appui de la gestion des catastrophes, il sert de trait d'union entre les responsables de la gestion des catastrophes et les spécialistes de l'espace, et facilite la création de capacités et le renforcement des institutions, notamment dans les pays en développement.
- 6.5 Le Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite a été créé afin de promouvoir la coopération, selon qu'il conviendrait, sur des questions d'intérêt mutuel concernant les services civils de positionnement, de navigation et de synchronisation par satellite et des services à valeur ajoutée.
- 6.6 L'Assemblée générale, dans le cadre des résolutions qu'elle adopte au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace », oriente les activités annuelles du programme.
- 6.7 Le Bureau des affaires spatiales a également pour mission d'aider les États à renforcer leurs capacités en matière de droit et de politiques de l'espace, de renforcer l'action entreprise aux niveaux national, régional et mondial, y compris par des organismes des Nations Unies et des entités internationales s'occupant d'activités spatiales, afin de tirer le meilleur parti des sciences et techniques spatiales et de leurs applications, et de faire un travail de sensibilisation portant sur l'intérêt de l'espace pour l'humanité, au moyen notamment de la commémoration des événements de l'histoire spatiale et de manifestations telles que la Semaine mondiale de l'espace et la Journée internationale du vol spatial habité.
- 6.8 La Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE) fêtera son cinquantième anniversaire en 2018. La conférence anniversaire, connue sous le nom d'UNISPACE+50, devrait être l'occasion de préciser l'orientation et les directives à suivre concernant les activités prévues dans le programme.

Vue d'ensemble des ressources

- 6.9 Les ressources demandées au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2018-2019 s'élèvent à 7 161 900 dollars, avant actualisation des coûts, soit une diminution de 60 700 dollars (0,8 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour l'exercice 2016-2017. Les ressources demandées correspondent au coût de la mise en œuvre intégrale, effective et efficace du mandat.
- 6.10 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources dans les tableaux 6.3 et 6.4 ci-après.

Tableau 6.3 Ressources financières par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Composante	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (crédits ouverts)	Variation					Total	Pourcentage	Total avant actuali- sation des coûts	Actuali- sation des coûts	2018-2019 (montant prévu)
			Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres variations						
Programme de travail	7 774,3	7 222,6	–	–	–	(60,7)	(60,7)	(0,8)	7 161,9	219,7	7 381,6	
Total partiel	7 774,3	7 222,6	–	–	–	(60,7)	(60,7)	(0,8)	7 161,9	219,7	7 381,6	

2) Ressources extrabudgétaires

Composante	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (montant estimatif)	2018-2019 (montant prévu)
Programme de travail	1 650,1	1 762,2	1 882,6
Appui	86,8	95,7	151,3
Total partiel	1 736,9	1 857,9	2 033,9
Total	9 511,2	9 080,5	9 415,5

Tableau 6.4 Postes

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires						Total	
			Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire		Ressources extrabudgétaires			
	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										
D-2	1	1	–	–	–	–	–	–	1	1
D-1	1	1	–	–	–	–	–	–	1	1
P-5	2	2	–	–	–	–	–	–	2	2
P-4/3	11	11	–	–	–	–	–	1	11	12
P-2/1	3	3	–	–	–	–	–	–	3	3
Total partiel	18	18	–	–	–	–	–	1	18	19

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires						Total	
			Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire		Ressources extrabudgétaires			
	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019
Agents des services généraux										
Autres classes	5	5	–	–	–	–	2	2	7	7
Total partiel	5	5	–	–	–	–	2	2	7	7
Total	23	23	–	–	–	–	2	3	25	26

Autres variations

- 6.11 La variation des ressources est imputable à une réduction nette de 60 700 dollars, elle-même justifiée par les gains d'efficacité auxquels le Bureau prévoit de parvenir en 2018-2019. La réduction proposée correspond principalement à des objets de dépense autre que les postes au titre de subventions et contributions. Le Bureau veillera à gagner en efficacité en améliorant la coordination et les arrangements concernant les voyages des participants, l'objectif étant que ces derniers bénéficient en 2018-2019 des mêmes chances qu'auparavant de renforcer leurs capacités en matière de sciences spatiales et d'applications technologiques, de droit de l'espace et de politique spatiale, notamment au moyen de ressources extrabudgétaires.

Ressources extrabudgétaires

- 6.12 Le Bureau reçoit des contributions en espèces et en nature, lesquelles restent essentielles à l'exécution du mandat relatif au programme. Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 2 033 900 dollars viendraient compléter les ressources prévues au budget ordinaire, afin de financer les diverses activités liées au programme. L'augmentation du montant des ressources extrabudgétaires, qui s'élève à 176 000 dollars, correspond au financement prévu d'un nouveau poste de P-4 à l'appui des activités liées au programme relevant de la Section des applications des techniques spatiales.
- 6.13 Au cours de l'exercice biennal 2018-2019, les contributions en nature destinées au Bureau devraient s'élever à 825 000 dollars, ce dont bénéficieraient d'autres activités du Bureau nécessaires à la réalisation de son mandat. Les contributions en espèces et en nature servent aussi à amorcer le financement des activités découlant des efforts de renforcement des capacités et de formation et, parfois, à engager des consultants afin que le Bureau soit mieux à même de fournir les services consultatifs techniques que les gouvernements demandent en vue d'étoffer les capacités dont ils ont besoin pour se doter d'une politique, d'une législation ou de compétences techniques dans le domaine spatial.

Autres éléments d'information

- 6.14 En juin 2018, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique consacrera un débat spécial au cinquantième anniversaire de la première Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et à l'élaboration, avec toutes les parties prenantes, d'un nouveau concept de gouvernance spatiale, qui appuie la réalisation des objectifs de développement durable et serait fondé sur l'exploration et les

utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. À l'occasion d'UNISPACE+50, les participants s'intéresseront à la multiplication des solutions spatiales existantes et des parties prenantes, notamment les pays émergents dotés de la capacité spatiale et le secteur privé, et aux retombées sur les marchés locaux, régionaux et mondiaux. Ils tiendront compte des interdépendances dans le secteur spatial et chercheront des moyens d'encourager la coopération internationale, en accordant une attention particulière aux pays en développement qui seront un jour présents dans l'espace, tout en étudiant minutieusement la durabilité à long terme des activités spatiales, de manière à ce que l'espace extra-atmosphérique soit accessible à tous et que les applications spatiales profitent véritablement à toute l'humanité.

- 6.15 Le Bureau continue de diriger la Réunion interorganisations sur les activités spatiales (appelée « ONU-Espace » depuis décembre 2013, quand l'Assemblée générale a recommandé, dans sa résolution [68/75](#), l'emploi de cette abréviation pour faire référence à cette réunion afin d'accroître sa visibilité et de renforcer son rôle), un mécanisme de coordination et de coopération interorganisations établi en 1975, en vue précisément de promouvoir cette coordination et cette coopération et d'éviter les chevauchements d'activités dans l'utilisation des applications des techniques spatiales par le système des Nations Unies. Dans sa résolution [69/85](#), l'Assemblée a prié instamment ONU-Espace de continuer, sous la direction du Bureau, à examiner la façon dont les sciences et techniques spatiales et leurs applications pourraient contribuer à la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire et au processus du programme de développement pour l'après-2015, et a encouragé les entités du système des Nations Unies à participer, selon qu'il conviendra, aux efforts de coordination déployés par ONU-Espace. À cet effet, le Bureau continue de collaborer étroitement avec d'autres entités des Nations Unies à l'élaboration du rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités spatiales dans le système des Nations Unies et à l'établissement de rapports spéciaux sur des sujets particuliers. Le dernier rapport du Secrétaire général sur la question portait sur l'exercice 2016-2017 et abordait la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (voir [A/AC.105/1115](#)). Le rapport spécial d'ONU-Espace portait principalement sur le rôle des entités des Nations Unies auprès des États Membres pour ce qui est de les aider à appliquer les mesures de transparence et de confiance dans leurs activités spatiales (voir [A/AC.105/1116](#)). Comme indiqué dans la réalisation escomptée c) du présent rapport, dans le cadre du programme, on continuera d'améliorer la cohérence et l'effet de synergie dans les travaux relatifs à l'espace menés par les organismes des Nations Unies et d'autres entités internationales s'occupant de questions spatiales, de façon à ce que les sciences et techniques spatiales et leurs applications soient des outils de promotion du développement de l'humanité et du renforcement des capacités générales de développement.
- 6.16 La question des publications en tant que partie intégrante du programme de travail a été abordée. On trouvera dans le tableau 6.5 la liste des publications isolées et des publications en série qu'il est prévu de faire paraître et dont il a été question dans la partie Produits du programme de travail. Les publications du Bureau continueront de paraître sous forme électronique, les exemplaires papier étant uniquement destinés aux réunions intergouvernementales. Les publications au format électronique, disponibles sur le site Web du Bureau et sur le portail de connaissances de UN-SPIDER, rendent possible une diffusion rapide et économique de toute une série de documents dans les différentes langues disponibles. Outre les publications indiquées au tableau 6.5, le Bureau produira des supports d'information – affiches, plaquettes et brochures – afin de promouvoir les travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de UNISPACE+50, et de mieux faire connaître l'apport des sciences et techniques spatiales, et de leurs applications.

Tableau 6.5 Répartition des publications

	2014-2015 (nombre effectif)			2016-2017 (nombre estimatif)			2018-2019 (nombre prévu)		
	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique
Publications en série	2	3	2	1	3	4	–	2	5
Publications isolées	–	–	2	1	–	3	–	–	3
Total	2	3	4	2	3	7	–	2	8

- 6.17 Les ressources à désigner, aux termes de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, comme devant servir à financer les activités de suivi et d'évaluation au titre du présent chapitre s'élèvent à 224 100 dollars (17,5 mois de travail), soit 16,5 mois de travail d'administrateur et 1,0 mois de travail d'agent des services généraux. Les responsabilités associées à l'auto-évaluation obligatoire sont incluses dans les fonctions actuelles du personnel du Bureau. Aucun poste n'est consacré uniquement au suivi et à l'évaluation. Le Bureau évaluera en continu ses activités et effectuera périodiquement des évaluations thématiques sur ses principaux domaines d'intervention et sur les produits qu'il est tenu de fournir, notamment en vue de déterminer s'il est en bonne voie d'atteindre les résultats escomptés du programme prévus dans les cadres logiques approuvés pour 2018-2019.
- 6.18 Les auto-évaluations obligatoires ont permis d'améliorer la gestion de l'exécution du programme et la communication de l'information y relative. Par l'intermédiaire de son Groupe de la gestion du programme, présidé par le Directeur, le Bureau continue de contrôler et coordonner l'exécution de sa stratégie en matière de suivi et d'auto-évaluation, et du plan d'action correspondant. Ce groupe se réunit régulièrement et examine notamment des mécanismes susceptibles de rationaliser les activités de suivi et de communication de l'information, afin d'arrêter les mesures à prendre sur la base des résultats de ces activités. Le Bureau fait également appel, pour améliorer ses performances, à des évaluations recueillies sous différentes formes, en particulier par l'intermédiaire de questionnaires, auprès des parties prenantes et des bénéficiaires de ses activités. Cela lui permet de recenser systématiquement les domaines à améliorer, de mettre au point des mécanismes qui l'aident à surmonter les difficultés pratiques, et de mettre en place des outils et de partager des idées en vue d'obtenir de meilleurs résultats d'un point de vue technique et administratif.

Programme de travail

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 161 900 dollars

- 6.19 La responsabilité opérationnelle du programme incombe au Bureau des affaires spatiales, qui l'exécutera conformément à la stratégie présentée dans le programme 5 (Utilisations pacifiques de l'espace) du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 6.6 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Intensifier la coopération entre les États Membres et les organismes internationaux à l'appui des activités spatiales à des fins pacifiques et l'utilisation des sciences et techniques spatiales et de leurs applications pour la réalisation des objectifs de développement durable arrêtés au niveau international

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Meilleure compréhension par la communauté internationale du régime juridique institué par l'ONU pour régir les activités extra-atmosphériques, plus grande adhésion à ce régime et généralisation de son application	Augmentation du nombre de mesures (ratification et mise en conformité avec les obligations conventionnelles, notamment) prises par les États et les organismes intergouvernementaux pour appliquer les traités et principes des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique et les résolutions sur la question ou pour y adhérer	Objectif	90	71	52	37
		Estimation		71	64	47
		Résultats effectifs			64	56
b) Renforcement de la capacité des pays, y compris des pays en développement et des pays en transition, d'utiliser les sciences et techniques spatiales et leurs applications, notamment les systèmes mondiaux de navigation par satellite, en particulier dans les domaines touchant au développement durable	i) Augmentation du nombre de pays, en particulier de pays en développement, bénéficiant d'une formation aux sciences et techniques spatiales et à leurs applications organisée au titre du programme	Objectif	66	62	58	47
		Estimation		62	60	56
		Résultats effectifs			63	48
	ii) Augmentation du nombre de pays, en particulier de pays en développement, bénéficiant d'un appui en matière d'utilisation des sciences et techniques spatiales et de leurs applications	Objectif	61	59	54	-
		Estimation		59	57	53
		Résultats effectifs			55	55
c) Amélioration de la cohérence et de l'effet de synergie dans les travaux relatifs à l'espace menés par les organismes des Nations Unies et d'autres entités internationales, intergouvernementales et non gouvernementales de façon à promouvoir le développement humain et renforcer les capacités générales de développement	Augmentation du nombre d'activités menées en coopération avec les organismes des Nations Unies et des entités internationales, intergouvernementales et non gouvernementales pour renforcer les capacités et l'utilisation des sciences et techniques spatiales et de leurs applications	Objectif	48	38	26	-
		Estimation		40	32	26
		Résultats effectifs			32	26
d) Renforcement de l'engagement des pays et des organisations régionales et internationales compétentes à mettre en place et maintenir des moyens d'accès aux divers types d'informations d'origine spatiale en vue d'appuyer le cycle complet de la gestion des catastrophes, et engagement accru de leur part à développer les capacités d'utilisation de ces informations	i) Nombre de mesures prises par les pays et les organisations internationales et régionales compétentes qui incorporent des informations d'origine spatiale dans les stratégies de réduction des risques de catastrophe, dans les politiques de gestion des catastrophes, dans les protocoles d'intervention en cas d'urgence ou dans les projets y afférents	Objectif	32			
		Estimation		24		
		Résultats effectifs				
	ii) Augmentation du nombre de pays, en particulier de pays en développement, qui demandent et reçoivent une assistance technique systématique et continue en vue d'intégrer des solutions spatiales dans leurs plans et politiques de gestion des catastrophes et leurs programmes de réduction des risques	Objectif	43	42	30	25
		Estimation		42	38	28
		Résultats effectifs			39	31

Facteurs externes

- 6.20 Le programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :
- a) Les États Membres sont déterminés à appliquer les recommandations, résolutions et décisions pertinentes et à prendre des mesures nécessaires durant l'exercice biennal et sont en mesure de le faire;
 - b) Les parties prenantes, surtout celles qui sont dotées de moyens dans le domaine spatial, prennent des décisions importantes leur permettant de continuer à participer activement à la promotion des sciences et techniques spatiales et de leurs applications ou à y consacrer les ressources nécessaires;
 - c) Les parties prenantes soutiennent l'Organisation et participent activement aux débats des organes intergouvernementaux dont le Bureau assure le secrétariat;
 - d) Les ressources humaines et financières allouées au programme de travail ne subissent pas d'amputations de nature à compromettre la réalisation des prestations prévues.
- 6.21 Les objectifs et les réalisations escomptées du programme devraient être influencés par les recommandations et les décisions des parties prenantes à la suite de la tenue de UNISPACE+50 en juin 2018.

Produits

- 6.22 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 figurent au tableau 6.7.

Tableau 6.7 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
<i>Assemblée générale</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
1. Séances de la Quatrième Commission sur le thème « Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace »	6
2. Réunion spéciale sur UNISPACE+50	1
3. Réunion commune de la Première et de la Quatrième Commission sur le thème « Sécurité et viabilité des activités dans l'espace extra-atmosphérique »	1
4. Réunions du Groupe de travail plénier de la Quatrième Commission	6
Documents de conférence :	
5. Rapports du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	2
<i>Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
6. Réunions plénières	32
Documents de conférence :	
7. Rapport d'ONU-Espace	1
8. Rapports du Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	2
9. Rapports du Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	2
10. Rapport sur la coordination des activités spatiales dans le système des Nations Unies	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
11. Rapport spécial sur l'utilisation des sciences et techniques spatiales dans le système des Nations Unies	1
12. Rapports sur les activités de UN-SPIDER	2
13. Autres documents : documents de séance, documents de travail et autres documents de base	28
<i>Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
14. Réunions plénières et réunions des groupes de travail	60
15. Réunions du groupe consultatif pour la planification des missions spatiales	4
16. Colloques sur les applications spatiales possibles dans l'industrie	2
Documents de conférence :	
17. Rapports sur les activités du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales	2
18. Rapports sur la réunion annuelle du Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite	2
19. Rapports sur les activités du réseau de bureaux d'appui régionaux établis dans le cadre du programme UN-SPIDER	2
20. Rapports sur l'appui consultatif technique fourni et les activités menées dans le cadre du plan de travail du Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite	2
21. Rapport sur les activités du groupe consultatif pour la planification des missions spatiales	1
22. Autres documents : documents de séance, documents de base, études et rapports, et rapports sur les ateliers, les stages et les autres activités, entre autres	59
<i>Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
23. Réunions plénières et réunions des groupes de travail	40
24. Colloque sur le droit de l'espace organisé avec l'Institut international de droit spatial et le Centre européen pour le droit spatial	2
Documents de conférence :	
25. Autres documents : documents de séance, documents de base, études et rapports juridiques, et rapports sur les activités organisées sur le droit de l'espace et la politique spatiale, et les autres aspects juridiques des activités spatiales	32
<i>Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite et Forum des fournisseurs</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
26. Réunions plénières, réunions des groupes de travail et réunions du Forum des fournisseurs	20
27. Réunions du groupe de travail sur la diffusion de l'information et le renforcement des capacités	8
Autres	
Services de dépositaire :	
28. Autres services : diffusion des informations fournies conformément aux Traités et principes des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique et tenue d'un registre public et de la base de données sur les informations fournies dans les documents des séries A/AC.105/INF et ST/SG/SER.E , conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique	34
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série :	
29. Publication spéciale sur le thème retenu chaque année par ONU-Espace	1
30. Publication consacrée au statut des <i>traités et principes des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique</i>	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
31. Messages des explorateurs de l'espace aux générations futures	2
32. Autres publications : rapports sur les activités du programme	2
33. Compte rendu intégral des activités menées par le Bureau des affaires spatiales dans le domaine du droit de l'espace	1
34. Programme d'enseignement des Nations Unies sur les sciences et techniques spatiales et sur le droit de l'espace	1
Publications isolées :	
35. Autres publications : publications spéciales sur un domaine d'activité du Bureau	3
Missions d'établissement des faits :	
36. Réunions d'organisations intergouvernementales et d'entités non gouvernementales s'occupant de questions liées à l'espace	10
Expositions, visites guidées et conférences :	
37. Gestion de l'exposition permanente sur la contribution des techniques spatiales à l'amélioration de la vie sur Terre et à la protection de l'environnement	1
38. Autres conférences : exposés sur les travaux menés par l'ONU dans le domaine spatial, destinés aux États Membres, aux organisations intergouvernementales et aux entités non gouvernementales	4
39. Autres expositions : expositions temporaires sur les retombées positives des activités spatiales	4
Brochures, fiches d'information, planches murales et pochettes de documentation :	
40. Autres brochures : documents de sensibilisation, de formation et d'information sur les activités spatiales menées par les Nations Unies et sur les travaux du Bureau	2
Communiqués et conférences de presse :	
41. Communiqués et conférences de presse :	15
Manifestations spéciales :	
42. Autres manifestations : célébration des exploits ou des anniversaires d'événements liés au domaine spatial	1
Activités ou documentation techniques :	
43. Maintenance du site Web du Bureau et des bases de données connexes	1
44. Maintenance du portail d'information du Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite	1
45. Maintenance du portail de connaissances du programme UN-SPIDER	1
Missions humanitaires :	
46. Mise à la disposition des organismes des Nations Unies, des bureaux d'appui régionaux du programme UN-SPIDER et des correspondants nationaux d'informations d'origine spatiale destinées à les aider dans leurs interventions d'urgence et leurs opérations humanitaires	1
Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services fonctionnels pour les réunions interorganisations :	
47. Tribune publique annuelle d'échange d'informations entre les membres du Comité et les représentants d'entités des Nations Unies	2
48. Session annuelle d'ONU-Espace	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs :	
49. Assistance aux États Membres et aux organisations régionales, intergouvernementales et non gouvernementales qui en font la demande pour l'élaboration de mesures, de programmes et de projets nationaux et régionaux relatifs au droit de l'espace et à la politique spatiale ainsi qu'aux sciences et techniques spatiales et à leurs applications	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
50. Assistance technique aux États Membres qui en font la demande pour l'intégration de solutions spatiales dans leurs plans et politiques de gestion des catastrophes et leurs programmes de réduction des risques	6
51. Assistance technique et assistance financière symbolique aux centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l'Organisation des Nations Unies, y compris leurs conseils d'administration et leurs comités consultatifs, pour leurs activités d'éducation et de formation et leur fonctionnement	8
Stages, séminaires, ateliers et réunions d'experts :	
52. Utilisation des techniques spatiales pour la gestion des catastrophes aux niveaux national et régional, avec le concours des bureaux d'appui régionaux et d'autres entités des Nations Unies	4
53. Droit de l'espace, politique spatiale et autres aspects juridiques des activités spatiales	1
54. Ateliers du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, organisés à l'intention de participants issus de pays en développement, en particulier des femmes	11
Bourses et subventions :	
55. Autres bourses : administration de bourses internationales pour des travaux de longue durée dans le domaine des sciences et des techniques spatiales, octroyées par des États Membres et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales s'occupant de questions spatiales	12
Services d'appui administratif (budget ordinaire)	
<i>Gestion des ressources humaines</i>	
56. Planification, administration et gestion des ressources humaines du Bureau	1
<i>Planification des programmes, budget et comptabilité</i>	
57. Planification et exécution (à court et à long terme) du programme et du budget du Bureau, suivi de ses résultats et établissement des documents y afférents	1

6.23 La répartition des ressources prévues pour le programme de travail est indiquée dans le tableau 6.8.

Tableau 6.8 **Ressources nécessaires : programme de travail**

	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Poste	5 828,6	5 828,6	23	23
Autres objets de dépense	1 394,0	1 333,3	–	–
Total partiel	7 222,6	7 161,9	23	23
Ressources extrabudgétaires	1 857,9	2 033,9	2	3
Total	9 080,5	9 195,8	25	26

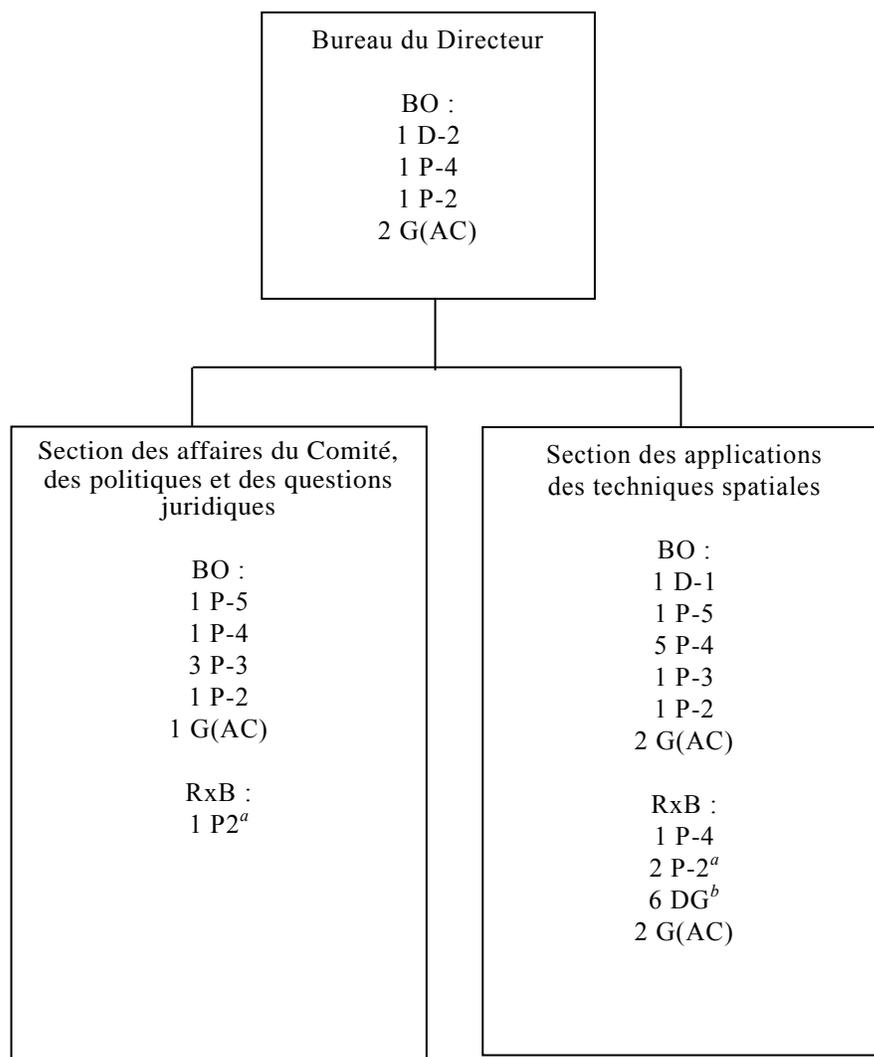
6.24 Le montant total des ressources prévues au présent chapitre pour l'exercice biennal 2018-2019 s'élève à 7 161 900 dollars, montant qui couvre le maintien de 23 postes (5 828 600 dollars) et les autres objets de dépense s'y rapportant (1 333 300 dollars), et permettrait au Bureau de continuer de remplir sa mission, en particulier pour ce qui est de la promotion de la coopération internationale concernant les utilisations pacifiques de l'espace aux fins du développement économique, social et scientifique, notamment au profit des pays en développement, et d'assurer le

secrétariat du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, de son Sous-Comité juridique, de son Sous-Comité scientifique et technique et de leurs organes subsidiaires, du Groupe de travail plénier relevant de la Quatrième Commission, d'ONU-Espace et du Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite.

- 6.25 La réduction nette de 60 700 dollars proposée au titre des objets de dépense autres que les postes, principalement les subventions et les contributions, tient compte des gains d'efficacité auxquels le Bureau devrait parvenir en améliorant la coordination et les arrangements concernant les voyages des participants, l'objectif étant que ces derniers bénéficient en 2018-2019 des mêmes chances qu'auparavant de renforcer leurs capacités en matière de sciences spatiales et d'applications technologiques, de droit de l'espace et de politique spatiale, notamment au moyen de ressources extrabudgétaires.
- 6.26 Les ressources extrabudgétaires, estimées à 2 033 900 dollars, permettraient l'exécution des activités prescrites (voir par. 6.12 et 6.13).

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2018-2019



^a Administrateurs auxiliaires.

^b Les emplois de temporaire financés au moyen de ressources extrabudgétaires sont occupés par du personnel détaché à titre gracieux par l'Agence autrichienne de promotion de la recherche, l'Administration spatiale nationale chinoise, l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale, l'Institut allemand de recherches et d'essais aérospatiaux et le Centre national chinois de lutte contre les catastrophes.

Annexe II

Produits de l'exercice 2016-2017 non reconduits en 2018-2019

<i>A/70/6 (Chap. 6), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
6.19 a) ii) b	Rapport annuel d'ONU-Espace	1	Les informations relatives aux sessions annuelles d'ONU-Espace seront regroupées dans le rapport établi par celle-ci
6.19 a) iii) b	Rapports sur les ateliers, stages, colloques, conférences et séminaires organisés dans le cadre du programme de travail du Bureau	4	Des informations sur les activités connexes seront incluses dans les rapports sur les activités du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, les activités du réseau de bureaux d'appui régionaux établis dans le cadre du programme UN-SPIDER et l'appui technique fourni et les activités menées dans le cadre du plan de travail du Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite, ainsi que dans les publications sur les activités organisées dans le cadre du programme
Total		5	